

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE**

**MISE EN DEMEURE N° 01**

L'entreprise SARL « SACOBA CONSTRUCTION », dont le siège social se trouve à la cite zérhouni mokhtar commune Mohamadia- Alger, titulaire du marché n°08/2025 du 23/04/2025, portant achèvement des travaux d'aménagement et de VRD au niveau jardin d'enfants + CMS / lido -Alger. , est mise en demeure pour la première fois dans un délai de Huit (08) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivants :

- Non mise en place des moyens humains et matériels nécessaires pour pallier le retard enregistré dans l'achèvement des travaux ;
- Non présentation du planning de réalisation actualisé des travaux restant à réaliser ;
- Manque d'approvisionnement du projet en matériaux nécessaires prévu dans le contrat.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.